

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le 29 SEP. 2022

ID : 074-247400112-20220927-D_2022_83-DE

2022-83 FINANCES/ CONSTRUCTION DE 50 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX COMMUNE DE CRUSEILLES – « GRAND R » RUE DE L'ARTHAZ VERSEMENT D'UNE AIDE A HAUTE-SAVOIE HABITAT EN APPLICATION DU P.L.H.

République Française

**Pays de
Cruseilles**
COMMUNAUTE DE COMMUNES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 27 SEPTEMBRE 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 21 septembre 2022, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

M. Jean-Pierre CAUQUOZ, Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly

M. Gérard LACROIX (suppléant)

Commune de Cernex

Mme Virginie JACOTTET

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER *procuration*

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER, M. Jean PALLUD, Mme Chrystel BUFFARD, M. Bernard DESBIOLLES, Mme Valérie PERAY

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON *procuration*

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS *procuration*, Mme Nathalie HENRY

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Vovray-en-Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 25 Absents : 3

Secrétaire de séance : M. Julian MARTINEZ

Date d'affichage : 29 SEP. 2022

OBJET : CONSTRUCTION DE 50 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX COMMUNE DE CRUSEILLES – « GRAND R » RUE DE L'ARTHAZ VERSEMENT D'UNE AIDE A HAUTE-SAVOIE HABITAT EN APPLICATION DU P.L.H.

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le 29 SEP. 2022

ID : 074-247400112-20220927-D_2022_83-DE

2022-83 FINANCES/ CONSTRUCTION DE 50 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX COMMUNE DE CRUSEILLES – « GRAND R » RUE DE L'ARTHAZ VERSEMENT D'UNE AIDE A HAUTE-SAVOIE HABITAT EN APPLICATION DU P.L.H.

CONSTRUCTION DE 50 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX COMMUNE DE CRUSEILLES – « GRAND R » RUE DE L'ARTHAZ VERSEMENT D'UNE AIDE A HAUTE-SAVOIE HABITAT EN APPLICATION DU P.L.H.

Monsieur le Président rappelle que le Conseil communautaire, par délibération n°2013-12-75 du 3 décembre 2013, a adopté le Programme local de l'habitat (P.L.H.) de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

En vue de développer une offre en logements plus diversifiée et plus accessible, le P.L.H. comporte notamment l'action n°1.3, consistant à appuyer financièrement la réalisation des opérations en logements aidés.

Sous réserve de l'observation d'un certain nombre de critères, la C.C.P.C. verse au maître d'ouvrage de l'opération une aide financière par logement selon son type.

Monsieur le Président explique que l'opération « Grand R » – à Cruseilles rue de l'Arthaz, portée par HAUTE-SAVOIE HABITAT, comporte 50 logements sociaux dont 29 logements en PLUS et 15 logements en PLAI. A l'examen du dossier, la demande répond aux critères d'éligibilité fixés par le P.L.H.

Cette opération a donné lieu à une décision de financement de l'Etat, le 27.11.2020.

La contribution de la C.C.P.C. se porterait donc à :

$$\dots 29 \times 1\,600.00 \text{ €} + \dots 15 \times 2\,000.00 \text{ €} = 76\,400 \text{ €}$$

Type de logement	Aide CCPC
Logement PLUS (x 29.....)	46 400 €
Logement PLAI (x 15.....)	30 000 €

Elle sera versée en une fois suite à la notification par le demandeur du commencement des travaux (et sur présentation de l'acte de VEFA le cas échéant). Si l'opération ne va pas à son terme, le demandeur sera dans l'obligation de rétrocéder le montant de cette subvention à la CCPC.

Monsieur le Président propose d'autoriser le versement de cette aide financière à HAUTE-SAVOIE HABITAT.

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le 29 SEP. 2022

ID : 074-247400112-20220927-D_2022_83-DE

2022-83 FINANCES/ CONSTRUCTION DE 50 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX COMMUNE DE CRUSEILLES – « GRAND R » RUE DE L'ARTHAZ VERSEMENT D'UNE AIDE A HAUTE-SAVOIE HABITAT EN APPLICATION DU P.L.H.

Monsieur le Président demande au Conseil de se prononcer sur le versement de l'aide financière sus-énumérée.

**Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **DECIDE** le versement d'une aide financière de 76 400 € en application de l'action n°1.3 du PLH, dans le cadre de l'opération de création de logements aidés, conduite par HAUTE-SAVOIE HABITAT
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution des présentes

Acte certifié exécutoire le
Le Président
Xavier BRAND

